

Synthèse

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 21 MARS 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en séance d'installation du nouveau conseil le 21 mars 2026, avec la présence de l'ensemble des 19 membres en exercice. La séance a été présidée par le doyen d'âge, Jean Mangion, dans un contexte de renouvellement municipal et s'est déroulée avec une participation complète et des votes à l'unanimité. Gérard Blanc a été désigné secrétaire de séance.

ÉLECTION DU MAIRE

Lors de cette réunion, le Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire. Jean Mangion a été élu à l'unanimité avec 19 voix.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil a ensuite fixé à cinq le nombre d'adjoints au Maire, décision adoptée également à l'unanimité.

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

La liste conduite par Claude Sanchez a été élue pour les fonctions d'adjoints, tous désignés avec 19 voix.

Ont ainsi été nommés :

- Claude Sanchez, premier adjoint
- Céline Castells, deuxième adjointe
- Philippe Reynaud, troisième adjoint
- Elisabeth Rabouin, quatrième adjointe
- Denis Arnoux, cinquième adjoint

Enfin, le Conseil municipal a pris acte, à l'unanimité, de la lecture de la charte de l'élu local, conformément aux obligations réglementaires.

La séance marque ainsi la mise en place officielle de la nouvelle équipe municipale ;